



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Air France

Question au Gouvernement n° 3140

Texte de la question

DÉCOUVERTE DE DÉBRIS DU VOL PARIS-RIO

M. le président. La parole est à M. Jacques Remiller, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.
M. Jacques Remiller. Monsieur le secrétaire d'État chargé des transports, ce lundi, Mme la ministre Kosciusko-Morizet et vous-même avez dévoilé, aux côtés du directeur du Bureau d'enquêtes et d'analyses, M. Jean-Paul Troadec, les premières images des débris localisés de l'épave de l'Airbus AF 447 englouti le 1er juin 2009 dans l'Atlantique.

L'épave de l'avion renferme encore les corps de 228 victimes de la catastrophe. Nous avons tous une pensée particulière pour les familles qui vivent, après deux années de recherche, des moments très douloureux. Cette découverte nous donne enfin l'espoir de trouver des réponses sur les causes du crash du vol Rio-Paris.

Pouvez-vous, monsieur le secrétaire d'État, nous donner les éléments de cette découverte, nous préciser quelles sont les prochaines étapes de l'enquête technique, quelles sont les chances de retrouver les boîtes noires, indispensables pour déterminer les circonstances exactes du crash, et surtout quels moyens restent à mettre en place pour que les familles des victimes puissent, selon leur désir, retrouver les corps ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

M. le président. La parole est à M. Thierry Mariani, secrétaire d'État chargé des transports.

M. Thierry Mariani, *secrétaire d'État chargé des transports*. Monsieur le député, nos premières pensées s'adressent, bien évidemment, aux familles, que Nathalie Kosciusko-Morizet et moi-même avons pu rencontrer hier après-midi. C'est avec une grande émotion que nous avons appris dimanche la découverte de nombreux débris de l'appareil constituant une part importante du vol Rio-Paris qui s'est abîmé en mer il y aura bientôt deux ans.

Nous avons assuré ces familles de l'attachement du Gouvernement à connaître la vérité. La découverte qui vient d'être faite devrait bientôt nous permettre de l'établir.

À ce stade, je peux préciser que les éléments retrouvés appartiennent bien à l'épave recherchée. Les clichés qui nous ont été fournis montrent nettement des pièces de structure de l'avion - les moteurs, le train d'atterrissage, de nombreux débris techniques - ainsi que quelques corps qui seraient dans l'épave.

Ces photos ont été prises dans une zone située à 3 900 mètres de fond. Je tiens, à ce sujet, à saluer la prouesse technologique que cela représente, près de deux ans après l'accident.

L'objectif maintenant est de cartographier très précisément cette zone pour identifier tous les débris.

Je réunirai avec Nathalie Kosciusko-Morizet le comité d'information des familles de victimes dans les prochains jours afin de leur préciser clairement le calendrier : il s'agira de sélectionner le navire le mieux à même pour ramener les débris de l'avion et, éventuellement, les corps qui pourraient être à son bord.

Cette phase de localisation est déjà un succès. Nous pouvons saluer la prouesse technique qu'elle représente. J'espère qu'elle permettra aux familles de faire complètement le deuil de leurs proches et, pour l'avenir de la navigation aérienne, de connaître enfin la vérité sur les causes de cet accident survenu il y a déjà deux ans.

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3140

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 6 avril 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 avril 2011